



HAL
open science

L'expression de la comparaison de supériorité en créole de Casamance

Joseph Jean François Nunez

► **To cite this version:**

Joseph Jean François Nunez. L'expression de la comparaison de supériorité en créole de Casamance. Etudes créoles, 2020, 1-2 (37), pp.1-20. 10.4000/etudescreoles.708 . hal-04076475

HAL Id: hal-04076475

<https://cnrs.hal.science/hal-04076475>

Submitted on 21 Apr 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License

L'expression de la comparaison de supériorité en créole de Casamance¹

Joseph Jean François Nunez

Introduction

Le créole Afro-portugais de Casamance (*kriyol*) est une langue parlée traditionnellement au Sud du Sénégal notamment dans la capitale régionale de Ziguinchor et dans certains villages environnants (*cf.* figure 1). Il est également parlé dans certaines villes du Nord-ouest du Sénégal, notamment à Dakar et à Thiès grâce à la migration d'une grande partie de ses locuteurs (Nunez 2015). Le créole de Casamance est une langue à accent lexical et dont la structure syllabique est majoritairement CV et l'ordre des constituants est SVO (voir Biagui (2018) et Biagui, Nunez & Quint, (sous presse)). C'est une langue qui fait partie des *Upper Guinea Creoles* (Créoles afro-portugais de l'Afrique de l'Ouest) avec le créole du Cap-Vert, celui de la Guinée-Bissau et le papiamentu/u (créole parlé dans les Antilles néerlandaises, notamment à Aruba et à Curaçao, *cf.* Quint (2000b) et Jacobs (2012)). De toute cette famille, le créole de Casamance est la langue la moins décrite malgré les travaux de (Bertrand-Bocandé (1849), Schuchardt (1888), Esvan (1922 ; 1951), Châtaignier (1963), Dalphinis (1981), Alkmim (1983), Doneux & Rougé (1988), Rougé (1985 ; 1988). Néanmoins, on constate un regain d'intérêt pour ce créole ayant conduit à d'autres études telles que Rougé (2010), Biagui (2018), Biagui et Quint (2013), Nunez (2015), Biagui, Nunez & Quint (sous presse).

¹ Cette étude entre dans le cadre de trois projets : « Multifactorial analysis of language changes » de l'axe 3 LC1 du LABEX-EFL-Axe dirigé par Isabelle Léglise ; « Pidgins et créoles en contact » de la Fédération Typologie et Universaux Linguistiques (dirigés par Isabelle Léglise (CNRS, SeDyL), Bettina Migge (University College Dublin) et Nicolas Quint (CNRS, LLACAN) ; « La syntaxe de la phrase complexe dans les langues créoles » de l'Axe 3 du LABEX-EFL (dirigés par Stefano Manfredi (CNRS, SeDyL) et Nicolas Quint (CNRS, LLACAN).

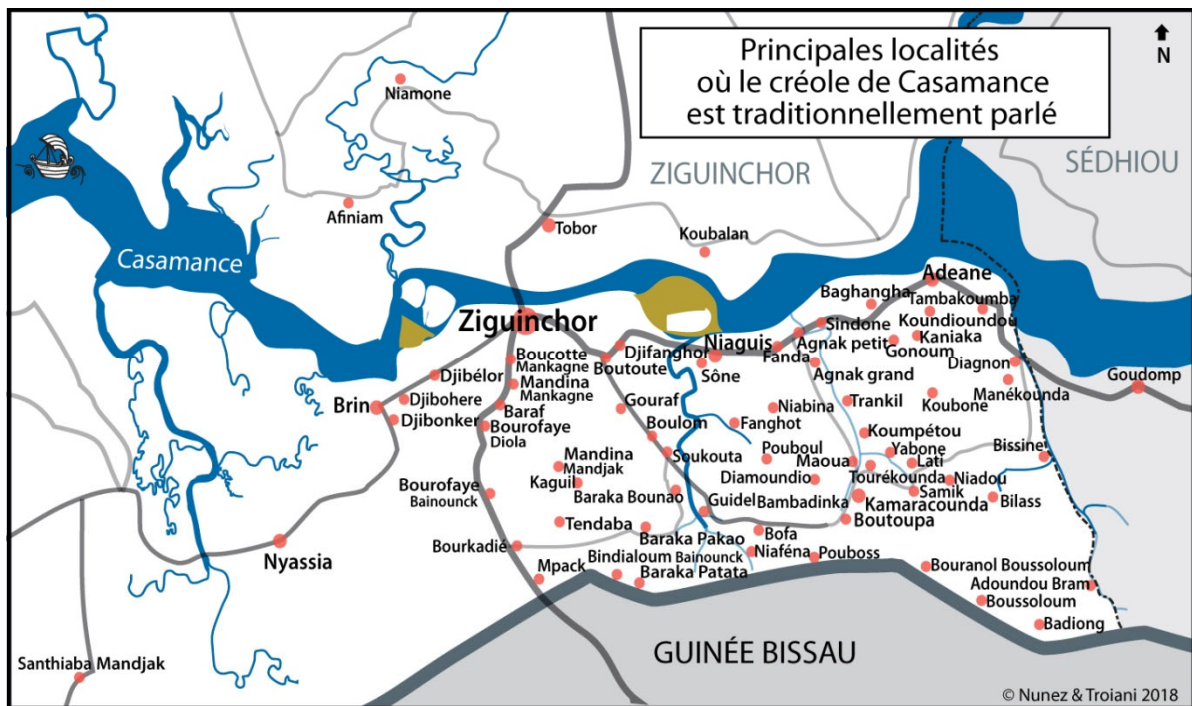


Figure 1: Principales localités où le créole de Casamance est traditionnellement parlé

Malgré l'émergence de ces études, beaucoup d'aspects de la langue demeurent peu connus. Il en est ainsi des structures comparatives. Les structures comparatives, bien qu'abordées par Châtaignier (1963), Doneux & Rougé (1988), Biagui (2018), Biagui & Quint (2013), n'ont pas été l'objet d'études systématiquement détaillées. Le but de cette étude est de fournir une description détaillée, autant que faire se peut, de la comparaison de supériorité, qui est une comparaison d'inégalité. Pour ce faire, seront présentés aussi bien des exemples illustrant la comparaison du point de vue morphosyntaxique que des énoncés qui se prêtent à une interprétation comparative. De plus, dans le domaine des études sur la comparaison (au sens large), les langues créoles sont généralement peu prises en compte dans les modèles typologiques proposés (*cf.* section 1). J'entends par comparaison un acte mental par lequel deux objets reçoivent une position graduée sur une échelle prédicative. Si les positions sur l'échelle sont différentes, on parle de comparaison d'inégalité (Stassen 1985). Dans la littérature, il existe plusieurs termes pour nommer les différents éléments qui entrent en jeu dans une construction comparative (voir par exemple Greenberg (1966), Stassen (1985 et 2013), Dixon (2012), Stolz (2013). Du point de vue de la représentation mentale, ces termes, quoique différents dans l'ensemble sur certains points, renvoient aux mêmes signifiés (*cf.* Treis (2018) et Heine (1997) pour une présentation détaillée). Dans le cadre de cette étude, soit l'énoncé « **Pidru má bonitu di ki Paulu** » (*Pierre est plus beau que Paul*) j'utiliserai les termes employés par Treis (2018) à savoir comparé (**Pidru**, *Pierre*) ; marqueur de degré (**má**, *plus*) ; paramètre (**bonitu**, *beau*) ; marqueur du standard (**di ki**, *que*) et standard (**Paulu**, *Paul*).

La comparaison de supériorité se forme en créole de Casamance à l'aide du marqueur de degré **má/mas** qui vient du portugais ancien *mais* et que l'on retrouve dans certains créoles à base lexicale portugaise comme celui parlé au Cap-Vert (*cf.* Quint 1999 : 143). Selon Doneux &

Rougé (1988 : 27) ce marqueur est un verbe. En fait, il est polyfonctionnel car en plus de sa fonction verbale (*cf.* exemple 1), il peut avoir la fonction d'adverbe (*cf.* exemple 2). Ce morphème sert également à exprimer certains cas de comparaison d'infériorité (*cf.* Nunez en préparation). Il se distingue de la conjonction de coordination **ma** (*mais*) qui, elle, vient du portugais ancien *mas*. Quant à l'usage de ces deux formes (**mas** et **má**) dans les structures comparatives, l'hypothèse est que **má** (*plus, être plus*, qui encode un degré de graduation élevé c'est-à-dire un degré supplémentaire) serait la forme originelle du marqueur de degré en créole de Casamance et que **mas** (*encore*), dont l'usage premier serait de marquer l'addition (la répétition d'une action, d'un fait ...), est utilisé en concurrence avec **má** par analogie du fait qu'originellement **mas** encode également un degré supplémentaire, une addition. Ceci serait la raison pour laquelle sur le plan cognitif, les locuteurs utilisent ces deux formes (*cf.* exemples 1 et 2), par association de la valeur de leurs encodages sémantiques, pour faire des constructions comparatives.

1.	<i>Paulu</i>	<i>mas</i>	<i>giru</i>	<i>Pidru</i>
	Paul.PROPR	PRF.ê.plus	intelligent	Pierre.PROPR
	N	V	ADJ	N
	'Paul est plus intelligent que Pierre.'			

2.	<i>Paulu</i>	<i>bay</i>	<i>mas</i>	<i>nundi</i>	<i>Jokina</i>
	Paul.PROPR	PRF.partir	encore	chez.PREP	Jokina.PROPR
	N	V	ADV	ADP	N
	'Paul est encore parti chez Jokina.'				

La plupart des données présentées ici sont issues d'un corpus constitué d'une part de discours spontanés recueillis dans plusieurs situations (famille, hôpitaux, services) et, d'autre part, de ma propre expérience en tant que locuteur ayant le créole de Casamance comme langue de première socialisation.

Cette étude est organisée comme suit : la section 1 présente un bref panorama des études faites sur la comparaison en typologie tout en insistant sur deux modèles proposés par des auteurs différents. La section 2 présente les cas simples de comparaison de supériorité, souvent appelés cas réguliers tandis que la section 3 présente les cas de comparaisons supplétifs, appelés souvent irréguliers. La section 4 présente les cas à base de constructions verbales et la section 5 ceux à base de constructions adverbiales. La section 6 est consacrée aux superlatifs, d'une part absolus, section 6.1, et d'autre part, relatifs, section 6.2.

1. La comparaison en typologie

Les études sur la comparaison (au sens large) répondent à une tradition ancienne en linguistique. De manière générale, il y a un nombre assez varié d'études sur la comparaison. Ces études ont été faites, d'une part, en linguistique descriptive, sur les langues prises individuellement et, d'autre part, en typologie, sur des langues diverses et variées. Ceci a abouti à plusieurs modèles

théoriques (cf. Heine (1997) et Stolz (2013) pour un bilan détaillé des travaux pionniers sur la question). Dans cette partie, je présenterai les modèles de Dixon et de Stassen.

Dixon (2008 et surtout 2012) distingue des cas de constructions comparatives prototypiques et non-prototypiques. Les cas de constructions prototypiques sont celles qui impliquent deux participants (le comparé et le standard). Ce sont des *mono-clausals* (c'est-à-dire qu'ils impliquent une seule proposition). Ils peuvent comprendre des éléments comme le comparé, l'index (c'est-à-dire le marqueur de degré), le paramètre, le marqueur (c'est-à-dire le marqueur du standard) et le standard. Quant aux constructions comparatives non-prototypiques, ce sont celles qui impliquent un participant et deux propriétés. Les deux propriétés sont comparées en relation au participant. Dixon se base sur des critères morphosyntaxiques pour classer les cas prototypiques en six catégories (type A à type F). Le type A est divisé en A1 et A2 lesquels sont également subdivisés respectivement en A1 et A1-si et A2 et A2-si.

Dans le *type A1*, le paramètre, qui est un adjectif (pouvant avoir des caractéristiques nominales), ne peut fonctionner comme le noyau d'un prédicat intransitif mais comme un complément de copule (*copula complement*) ou un complément de proposition non-verbale (*verbless clause complement*). Le marqueur de degré sert de modificateur du degré dans les cas où le degré est exprimé. Le standard est en général un groupe nominal oblique (*oblique NP*). Dans le *type A1s*, qui est identique au *type A1*, le standard n'est pas mentionné dans la construction comparative. Il est implicite du fait qu'il a été mentionné précédemment dans le discours. Ici on a besoin du contexte pour comprendre la structure comparative. Dans le *type A2*, le paramètre est un adjectif ayant des propriétés verbales, ce qui le différencie du *type A1*. Le paramètre est le noyau d'un prédicat intransitif. Le marqueur du standard peut avoir une autre signification (ou fonction) dans des constructions non-comparatives. Dans le *type A2-si*, Dixon donne des exemples de langues dans lesquelles un verbe faisant référence à une propriété (le paramètre) peut prendre un suffixe (l'index).

Dans le *type B*, il s'agit de langues ayant des constructions verbales sérielles. Ces constructions, faites sans marque de coordination ou de subordination, fonctionnent comme un seul prédicat. Le marqueur de degré est un verbe ayant le sens de « dépasser », « surpasser », « passer » ou « vaincre ». Il a le même statut que le paramètre qui est généralement un verbe (mais peut aussi être un adjectif dans certaines langues). Dans le *type C*, le degré est exprimé par le marqueur de degré qui est également un verbe ayant le sens de « dépasser », « surpasser », « passer » ou « vaincre » de la proposition transitive. Le paramètre est exprimé par un constituant post-prédicatif. Le comparé et le standard, arguments sujet et objet du marqueur de degré, sont exprimés. Le *type D* a également comme marqueur de degré un verbe principal transitif. Néanmoins, il diffère du *type C* dans le sens où le paramètre est le noyau à la fois du sujet et de l'objet de l'argument dans les groupes nominaux sujet et objet. De plus, le comparé et le standard sont exprimés comme des possesseurs respectivement des groupes nominaux sujet et objet. Dans le *type E*, le paramètre est le noyau du prédicat alors que le marqueur de degré est un suffixe dérivationnel (d'un radical transitif) pour prédiquer ce noyau.

Le *type F* concerne les langues exprimant des stratégies comparatives dans des constructions dites *bi-clausals* (c'est-à-dire impliquant deux propositions). Tous les éléments de la construction comparative (le comparé, le standard, le paramètre, le marqueur de degré...) sont compris entre les deux propositions. À ces types de comparaison, Dixon ajoute les *Comparative strategies* qu'il catégorise de *type S*. Il s'agit de langues utilisant d'autres moyens d'expression

de la comparaison (comme la juxtaposition de deux propositions imputant des propriétés opposées aux participants) parce que n'ayant pas de constructions comparatives en soi. (cf. également Treis, 2018, pour une présentation détaillée de la typologie de Dixon).

À partir de l'emploi du marqueur du standard, Stassen (1985 et 2013, dans une certaine mesure), fait, quant à lui, une distinction entre des cas de constructions comparatives dérivés (*derived-case comparatives*) et des cas de constructions comparatives fixes (*fixed-case comparatives*) sur des critères liés à la procédure par laquelle un cas grammatical est attribué aux groupes nominaux du standard. La typologie établie par Stassen est corrélée à la structure de l'ordre des mots des langues (SVO, VSO, SOV, VOS). Ainsi, Stassen distingue 5 types de constructions comparatives différents dans sa typologie.

Le *type 1 (The Separative Comparative)* est un type de cas fixe de construction comparative adverbiale (*fixed-case adverbial comparative type*). Le groupe nominal de la comparaison est exprimé dans une seule surface de la proposition. Alors que le groupe nominal dans lequel se trouve le comparé peut ne pas avoir de fonction grammaticale, celui dans lequel se trouve le standard est codé comme appartenant à une phrase adverbiale avec une interprétation de séparation (spatiale ou non spatiale). Le *type 2 (The Allative Comparative)* est également un type de cas fixe de construction comparative adverbiale. Le groupe nominal de la comparaison est également exprimé dans une seule proposition avec le groupe nominal du comparé apparaissant dans n'importe quelle fonction grammaticale. Néanmoins, le groupe nominal du standard ne fait pas partie d'une phrase-source (*source-phrase*), mais est codé en tant que partie constitutive d'un but de la phrase (*goal-phrase*). Le *type 3 (The Locative Comparative)* est aussi un type de cas fixe de construction comparative adverbiale. Le groupe nominal du standard est encodé comme un constituant d'une phrase adverbiale marquée par un élément qui indique un contact spatial ou non spatial. La construction comparative demeure en une seule proposition et le groupe nominal du comparé peut remplir toutes les fonctions grammaticales.

Le *type 4 (The Exceed Comparative)* est également un type de cas fixe de construction comparative. Le groupe nominal du standard est un objet direct d'un verbe transitif ayant le sens de « dépasser » ou « surpasser » alors que le groupe nominal du comparé en est le sujet. Dans cette catégorie, certaines langues font recours à une construction verbale sérielle dans laquelle le groupe nominal du comparé est le sujet d'une construction verbe complexe contenant à la fois le prédicat comparatif et le verbe ayant le sens de « dépasser ». Dixon en distingue des sous-types qu'il nomme les *Exceed-2 Comparative* et les *Exceed-3 Comparative*. Les premiers sont des types où le verbe ayant le sens de « dépasser » est, seul, le prédicat principal de la construction et dont le prédicat comparatif est exprimé sous forme de subordonnée fonctionnant syntaxiquement comme une phrase adverbiale. Les seconds sont des types où le prédicat comparatif est le verbe principal dans la construction comparative tandis que le verbe ayant le sens de « dépasser » reçoit une forme subordonnée telle qu'un participe ou un infinitif. Néanmoins, tous ces sous-types se rejoignent sur le fait que ce sont des constructions comparatives faites en une seule phrase qui contient un verbe transitif ayant le sens de « dépasser » dont le groupe nominal du standard est l'objet direct.

Quant au *type 5 (The Conjoined Comparative)*, c'est le cas de constructions comparatives dérivées. La comparaison du groupe nominal s'effectue au moyen de la coordination adversative de deux propositions dont l'une contient le groupe nominal du comparé et l'autre, le groupe

nominal du standard. Du point de vue structurel, ces deux propositions maintiennent un parallélisme du fait que la fonction grammaticale remplie par le groupe nominal du comparé dans la proposition dans laquelle il se trouve correspond à la fonction grammaticale du groupe nominal du standard dans la proposition où il se trouve. Les deux propositions sont indépendantes du point de vue grammatical mais coordonnées de sorte qu'il existe une gradation entre les deux objets situés dans chacune d'elles. Dixon distingue également deux sous-types dans cette catégorie en se basant sur la structure de la double référence à l'échelle de la comparaison. Ainsi, le *type SA* est celui dans lequel les deux propositions contiennent des prédicats antonymes alors que le *type SB* est celui dans lequel les prédicats comparés dans les deux propositions présentent une polarité positive-négative (cf. également Chamoreau (2012) au sujet de la typologie de Stassen).

2. Cas des comparaisons simples (régulières)

Les comparaisons simples sont des cas de comparaisons également appelés régulières dans la littérature. En créole de Casamance, les cas réguliers de comparaison de supériorité s'expriment avec ou sans marqueur du standard. Le marqueur du standard **di ki** (*que*) est une locution conjonctive qui vient du portugais ancien *do que*. Il peut également fonctionner comme une locution adverbiale. Dans ce cas, il peut être glosé par *plutôt que* ou *au lieu de* et ne permet pas d'attribuer à l'énoncé une valeur comparative comme dans l'exemple suivant (3).

3. *judá* *mininu* *di ki* *bu* *na* *jobé-l*
 PRF.aider enfant LOC.au.lieu.de 2SG NPRF regarder-3SG.OBJ
 V N ADV PRN PRT V-PRN
 'Aide l'enfant au lieu de le regarder.'

Lorsque le marqueur du standard est exprimé dans les cas réguliers de comparaison de supériorité en créole de Casamance, deux structures sont possibles du point de vue syntaxique (exemple 4 et exemple 5).

4. *lebru* *má(s)* *lestu* *di ki* *lobu*
 lièvre PRF.ê.plus rapide que hyène
 comparé marqueur de degré paramètre STD.M standard
 'Le lièvre est plus rapide que l'hyène'.

Dans cet exemple (4), le marqueur du standard et le standard sont postposés au paramètre de la comparaison. La structure syntaxique se présente alors ainsi : le comparé + le marqueur de degré + le paramètre + le marqueur du standard + le standard. Quant à l'exemple suivant (5), le marqueur du standard et le standard sont antéposés au paramètre, ce qui, du point de vue syntaxique, laisse apparaître la structure suivante : le comparé + le marqueur de degré + le marqueur du standard + le standard + le paramètre.

5. *Pidru ma(s) di ki Joŋ altu* (Biagui & Quint 2013 : 14)
 Peter more than John tall
²comparé marqueur STD.M standard paramètre
 de degré
 ‘Peter is taller than John.’

De même, dans les cas de comparaison de supériorité réguliers en créole de Casamance, le marqueur du standard peut ne pas être exprimé. Dans ce cas, deux structures sont possibles du point de vue syntaxique (*cf.* exemples 6 et 7). Ces exemples (6 et 7) montrent en outre qu'il n'y a pas de distinction de formes pour les êtres animés et les êtres inanimés. En effet, la même structure comparative peut être utilisée aussi bien pour les êtres animés que pour les êtres inanimés (*cf.* également exemple 9 et 10).

6. *porta má(s) risu janela*
 porte PRF.ê.plus dur fenêtre
 comparé marqueur de degré paramètre standard
 ‘La porte est plus résistante que la fenêtre.’

Dans cet exemple (6), la structure syntaxique se présente ainsi : le comparé + le marqueur de degré + le paramètre de la comparaison + le standard.

7. *Jokin má(s) Jorsi giru*
 Joachim. PROPR PRF.ê.plus Georges. PROPR intelligent
 comparé marqueur de degré standard paramètre
 ‘Joachim est plus intelligent que Georges.’

Le marqueur de degré est exprimé sans la présence du marqueur du standard dans ces types de comparaison (exemples 6 et 7). Cette absence du marqueur du standard, due à sa nature facultative, entraîne une juxtaposition du paramètre et du standard. Dans l'exemple (6), le standard est postposé au paramètre tandis que dans l'exemple (7) le standard est antéposé au paramètre. Ce type d'expression de la comparaison (dans l'exemple 7) se présente sous la forme suivante : le comparé + le marqueur de degré + le standard + le paramètre. Dans les modèles proposés en typologie (Stassen 1985, 2005, Cuzzolin & Lehmann 2004, Dixon 2008, 2012, Heine 1997) ce type d'expression de la comparaison est peu ou pas décrit.

En outre, le standard peut ne pas être exprimé, dans ce cas le marqueur du standard ne l'est pas non plus. Ce genre de construction répond à des questions de pragmatique (exemple 8).

8. *Mariya má(s) garandi [di ki Susefa]*
 Marie.PROPR PRF.ê.plus âgé [que Josephine.PROPR]
 comparé marqueur de degré paramètre [STD.M standard]
 ‘Marie est plus âgée [que Joséphine].’

² L'ajout de cette ligne relève de mon initiative.

Dans cet exemple (8), le standard (**Susefa, Joséphine**) a été annoncé précédemment dans le discours, ce qui a rendu possible la comparaison qui n'est perceptible que grâce au contexte. Néanmoins, en présence d'une copule équative, le marqueur du standard est toujours exprimé.

9. a. *Si pape má sedi amigu di Paulu*
 POSS.3SG père PRF.ê.plus COP ami de.PREP.GEN Paul.PROPR
 comparé marqueur de paramètre degré
 'Son père est plus ami avec Paul.'

- b. *di ki Joñ*
 que Jean
 STD.M standard
 'que Jean [n'est ami avec Paul]'

Dans ce type de construction, la copule équative **sedi** (*être*) est suivie d'un syntagme nominal (9.a) mais elle peut également être suivie d'un nom.

3. Cas des comparaisons supplétives (irrégulières)

Les supplétifs sont les cas de comparaison de supériorité dits généralement "irréguliers" dans la littérature. Ils s'ajoutent aux cas dits "réguliers" et constituent, en réalité, d'autres façons d'exprimer la comparaison. En créole de Casamance, les adjectifs **boñ** (*bon*) et **maw** (*méchant*) sont utilisés pour l'expression de ces types de comparaison. L'adjectif **boñ** forme son comparatif en **má(s) miñjor** (*meilleur*) tout en gardant les mêmes propriétés syntaxiques que les cas réguliers de comparaison alors que l'adjectif **maw** forme le comparatif en **má(s) piyor** (*pire*) (cf. exemples 10 et 11) (cf. également Biagui 2018 : 233). Le comparatif **má (s) piyor** peut également être formé par un adverbe. Il s'agit de **mal** (*mal*) (cf. exemple 12).

10. *arus di esanu má miñjor di ki di wotranu*
 riz de.PREP. cette.année PRF.ê.plus meilleur que de.PREP. année.der
 GEN GEN nière
 comparé marqueur paramètre STD.M standard
 de degré
 'La récolte de riz de cette année est meilleure que celle de l'année dernière.' (Lit. Le riz de cette année est meilleur que de l'année dernière.)

11. *rañu má piyor di ki paŋga-bariga*
 rage PRF.ê.plus pire que diarrhée
 comparé marqueur de degré paramètre STD.M standard
 ‘La rage est pire que la diarrhée.’
12. *N kumé mal awosi ma awonti má piyor*
 1SG.SUJ PRF.manger mal aujourd'hui CO hier PRF.ê.plus pire
 comparé standard marqueur paramètre
 de degré
 ‘J'ai mal mangé aujourd'hui mais hier était pire.’

Dans cet exemple, c'est le fait d'avoir mal mangé aujourd'hui qui est comparé au fait d'avoir mal mangé hier. Du point de vue de l'échelle, la gradation est indiquée de façon ascendante par le paramètre **piyor** (*pire*). Le groupe nominal du comparé est relié au reste de la comparaison par la conjonction de coordination **ma** (*mais*). Ce qui est intéressant ici (*cf.* exemples 10, 11 et 12), dans ces types de comparaison (avec **má miñjor** et **má piyor**), c'est que le créole de Casamance a renforcé un adjectif comparatif supplétif avec un marqueur de degré. Le degré est donc doublement marqué.

Cependant, les adjectifs **boŋ** et **maw** peuvent également être utilisés comme comparatif parallèlement aux formes **miñjor** et **piyor** (*cf.* exemples 13 et 14). Ces formes sont utilisées de façon productive par les locuteurs. Cuzzolin & Lehmann (2004) décrivent ces genres de constructions comme celles où une forme synthétique est remplacée par une forme analytique. Or, en créole de Casamance, il ne s'agit pas d'un remplacement mais plutôt d'une concurrence dans leur usage. Ces deux formes très productives sont utilisées de façon libre selon le locuteur et non pas l'une (la forme analytique) au détriment de l'autre (la forme synthétique).

13. *saku di Armandu má boŋ saku di Joŋ*
 sac de.PREP. Armand. PRF.ê.plus bon sac de.PREP. Jean.PROPR
 GEN PROPR GEN
 comparé marqueur paramètre standard
 de degré

‘Le sac d'Armand est meilleur que le sac de Jean (lit. Le sac d'Armand est plus bon que le sac de Jean).’

14. *fiju di Armandu mas maw fiju Di Joŋ*
 fils de.PREP. Armand.PROPR PRF.ê.plus mauvais fils de.PRE Jean.
 GEN P.GEN PROPR
 comparé marqueur de paramètre standard
 degré

‘Le fils d'Armand est plus méchant que le fils de Jean.’ (Lit. Le fils d'Armand est plus mauvais que le fils de Jean.)

4. Cas des constructions verbales

En créole de Casamance, la comparaison de supériorité peut également se faire dans une construction verbale. Dans ce cas, le paramètre de la comparaison est un verbe. Dès lors, deux cas sont possibles : le paramètre de la comparaison est soit le verbe lui-même, dans ce cas il implique un verbe simple (*cf.* exemple 15) ou un verbe sériel (*cf.* exemple 16), soit un verbe ayant le sens de « surpasser » ou « dépasser » (*cf.* exemples 17 et 19). Les constructions comparatives faites avec des verbes ayant le sens de surpasser ou dépasser impliquent plutôt la syntaxe que la morphologie (Cuzzolin & Lehmann 2004). Stassen (1985, 42-44 et 159-182) appelle ces genres de constructions comparatives *Exceed Comparative*. Quant à Dixon (2012), il les classe dans le *type B*. En créole de Casamance, le verbe **pasá** (*dépasser, surpasser*) sert à exprimer ces types de comparaison.

15. *Ameliya má durmi Susef*
 Amélie.PROPR PRF.ê.plus dormir Joseph.PROPR
 comparé marqueur de degré paramètre standard
 ‘Amélie a dormi plus que Joseph.’
16. *N má bo mesté podé bajá*
 1SG.SBJ PRF.ê.plus 2SG.TON vouloir pouvoir danser
 comparé marqueur de degré standard paramètre
 ‘J’ai envie de savoir danser plus que toi.’ (lit. Je veux savoir danser plus que toi.)
17. *bentu di awosi pasá bentu di awonti*
 vent de.PREP.GEN aujourd’hui dépasse vent de.PREP.GEN hier
 comparé paramètre standard
 ‘Le vent d’aujourd’hui est plus fort que le vent d’hier.’ (Lit. Le vent d’aujourd’hui dépasse le vent d’hier.)

Ici, la comparaison est comprise en termes d’intensité. En effet, le paramètre de la comparaison, qui est le verbe **pasá** (*dépasser, surpasser*) implique une gradation. Du point de vue sémantique, cet exemple est pareil à celui en (18).

18. *bentu di awosi má forti bentu di awonti*
 vent de.PREP. aujourd’hui PRF.ê.plus fort vent de.PREP. hier
 GEN GEN
 comparé marqueur paramètre standard
 de degré
 ‘Le vent d’aujourd’hui est plus fort que le vent d’hier.’
19. *e womi pasá podé foy si yermon*
 DEM.D1 homme PRF.dépasser pouvoir mentir 3SG.POSS frère
 comparé paramètre standard
 ‘Cet homme ment plus que son frère.’ (Lit. Cet homme dépasse pouvoir mentir son frère.)

Dans l'exemple 19, la construction comparative est faite avec le verbe **pasá** (*passer, surpasser, dépasser*) dans une construction verbale sérielle. Dans cette série de verbes, **pasá** peut être considéré comme le marqueur de degré et **podé foy** comme le prédicat.

5. Cas des constructions adverbiales

La comparaison d'inégalité (aussi bien de supériorité que d'infériorité) peut se faire également avec des adverbes. En créole de Casamance, les adverbes de quantité **ciw** (*beaucoup*), **mbokadu** (*peu*) et **mbokadiñu** (*petit peu, très peu*) peuvent servir de comparaison. Sur l'échelle des grandeurs, ils correspondent à une inégalité. **Ciw** s'oriente vers l'échelle de la supériorité alors que **mbokadu** et **mbokadiñu** vers l'échelle de l'infériorité. Ces genres de constructions comparatives impliquent une gradation absolue reposant sur une comparaison implicite (Fuchs 2014, 41). Nous ne donnerons que le cas de **ciw** (exemple 20) car c'est lui qui sert à faire une comparaison de supériorité. Dans cet exemple, le paramètre de la comparaison est un adverbe.

20. *Pidru ta kumé ciw*
 Pierre.PROPR HAB manger beaucoup
 'Pierre mange beaucoup (habituellement).'

Dans cet exemple, sur le plan sémantique, cela signifie que Pierre mange plus que la norme ou plus que la moyenne. En tout état de cause, en termes de quantité, ce que Pierre mange dépasse tout.

6. Le superlatif

Dans les cas de la comparaison de supériorité, le superlatif marque que l'entité considérée est celle qui vérifie le paramètre du degré le plus élevé sur l'échelle des grandes quantités (Fuchs 2014 : 42 - 43). La comparaison peut impliquer le superlatif absolu ou le superlatif relatif.

6.1 Le superlatif absolu

Le superlatif absolu indique une gradation absolue (Fuchs 2014 : 41). En créole de Casamance, le superlatif absolu s'exprime morphologiquement à l'aide de quatre morphèmes : **mutu** (*très*), **tok** (*trop*), **dimás** (*très*) et **pasá** (*passer, dépasser*). Du point de vue étymologique, **mutu** vient du portugais ancien *multo* (*très, beaucoup*), **dimás** de *de mais* (*trop*) et **pasá** de *passa* (*passer*). Sur le plan syntaxique, ces morphèmes ont des positions différentes par rapport au paramètre de la comparaison. En effet, **mutu** est antéposé au paramètre (*cf.* exemple 21). Cette position est différente de celle qu'occupent **tok** et **dimás** qui, eux, sont postposés au paramètre (*cf.* exemples 22 et 23). Quant à **pasá**, il peut être antéposé ou postposé au paramètre (*cf.* exemples 24 et 25).

21. *bu yermoŋ femiya mutu giru*
 2SG.SBJ frère femelle PRF.très intelligent
 comparé marqueur de degré paramètre
 ‘Ta sœur est très intelligente.’
22. *e mangu sabi tok*
 DEM.D1 mangue PRF.ê.agréable très
 comparé paramètre marqueur de degré
 ‘Cette mangue est très agréable.’
23. *Fanfo kurtu dimás*
 François.PROPR PRF.ê.petit très
 comparé paramètre marqueur de degré
 ‘François est très petit.’ (lit. François est très court.)
24. *bentu pasá forti*
 vent PRT.passer fort
 comparé marqueur de degré paramètre
 ‘Le vent est très/trop fort.’ (lit. le vent dépasse fort.)
25. *bu fiju gulós (i)³ pasá*
 2SG.SBJ enfant PRF.ê.glouton (3SG.SBJ) dépasser
 comparé paramètre marqueur de degré
 ‘Ton fils est très gourmand.’

Lorsque **pasá** est postposé au paramètre, il peut y avoir une ambiguïté sur le plan sémantique avec une construction phrastique qui n'implique pas un superlatif absolu, c'est-à-dire qui n'a pas une valeur comparative (cf. exemple 26).

26. *bu fiju gulós (i) pasá*
 2SG.SBJ enfant glouton (3SG.SBJ) PRF.dépasser
 ‘Ton fils gourmand est passé.’

En effet, dans l'exemple 26, qui n'a pas de valeur comparative, l'adjectif **gulós** (*gourmand*) qualifie **fiju** (*le fils*). Les qualités (ou défauts) de gourmand sont attribuées au fils. Il s'agit d'une information : le fils gourmand d'un tel est passé. C'est l'acte de passer qui est indiqué. Quant à l'exemple 25, c'est que dans la sphère de la gourmandise, le fils (**fiju**) est à un niveau supérieur, voire un niveau qui dépasse tout le monde. Ici, c'est le contexte qui permet de savoir qu'il s'agit d'une comparaison.

³ On peut avoir la présence ou pas de **i** sans que le sens de la phrase ne soit modifié.

L'implication de critères prosodiques tels qu'une virgule (*cf.* exemples 27 et 28), ne permet pas de lever cette ambiguïté. C'est le contexte qui permet de savoir s'il s'agit d'un superlatif absolu ou pas. En revanche, lorsque **pasá** est suivi d'un déictique spatial (*cf.* exemple 29), il ne peut y avoir d'ambiguïté sur le plan sémantique car il ne s'agit pas d'une construction phrastique comparative. De même, lorsque **pasá** est antéposé au paramètre (*cf.* exemple 24), il ne peut y avoir d'ambiguïté car il s'agit d'une construction phrastique comparative.

27. *bu* *fiju* *gulós,* (*i*) *pasá*
 2SG.SBJ enfant PRF.ê.glouton (3SG.SBJ) dépasser
 comparé paramètre marqueur de degré
 'Ton fils est très gourmand.'

28. *bu* *fiju* *gulós,* (*i*) *pasá*
 2SG.SBJ enfant PRF.ê.glouton (3SG.SBJ) dépasser
 'Ton fils gourmand est passé.'

29. *bu* *fiju* *gulós* (*i*) *pasá* *li*
 2SG.SBJ enfant PRF.ê.glouton (3SG.SBJ) dépasser ici.D1
 'Ton fils gourmand est passé ici.'

De tous ces morphèmes, le cas de **tok** est particulier. En effet, **tok** est multifonctionnel. Il peut également fonctionner comme une conjonction. Dans ce cas, il peut introduire une proposition subordonnée complétive (*cf.* exemple 30) ou pas (*cf.* exemple 31).

30. *N* *na* *bay* *tok* *Iñasi* *ribá*
 1SG.SBJ PRF aller jusque Ignace.PROPR retourner
 PRN PRT V CONJ N V
 'Je pars jusqu'au retour d'Ignace.' (Lit. Je pars jusqu'à ce qu'Ignace revienne.)

31. *N* *na* *bay* *tok* *amañaj*
 1SG.SBJ PRF aller jusque demain
 PRN PRT V CONJ ADV
 'Je pars jusqu'à demain.'

Par ailleurs, le superlatif absolu peut s'obtenir en créole de Casamance par le biais de répétition du morphème grammaticale **dimás** (*cf.* exemple 32). Ce double emploi du marqueur de degré assigne à la structure comparative une valeur absolue.

32. *Fanfo* *kurtu* *dimás* *dimás*
 François.PROPR PRF.ê.petit très très
 comparé paramètre marqueur de degré
 'François est très très petit.' (lit. François est très très court.)

6.2 Le superlatif relatif

En créole de Casamance, le superlatif relatif de supériorité peut s'exprimer selon ces cas :

33. *Paula má kaladu na se kasa*
 Paula.PROPR PRF.ê.plus timide dans POSS.3PL maison
 comparé marqueur de degré paramètre standard
 'Paula est la plus timide de toute sa famille.' (lit. Paula est la plus timide dans sa maison.)
34. *Paula má kaladu*
 Paula.PROPR PRF.ê.plus timide
 comparé marqueur de degré paramètre
 'Paula est la plus timide.'

Dans tous les cas, le marqueur du standard n'est pas marqué. Dans l'exemple (33), **gintis di se casa** (*les gens de leur maison*) est compris dans l'ensemble **na se casa** (*dans leur maison*). La comparaison est réalisée avec le standard alors que dans l'exemple (34) le standard n'est pas marqué. Le standard est à chercher dans le contexte de l'énonciation. Il peut y être précédemment annoncé soit par le locuteur soit par l'interlocuteur. Fuchs (2014 : 72) appelle ce dernier cas le schéma « réduit » (*cf.* aussi Cuzzolin & Lehmann (2004, 1212)). Dans ce type, il y a absence de subordination.

À ces types de constructions comparatives s'ajoute en créole de Casamance un autre type. Il s'agit de la comparaison réalisée dans des entités spécifiques closes comme celle de la relation de fratrie. Ces types de comparaison sont exprimés par **garandi** (*grand*, c'est-à-dire l'ainé), **garandiñu** (*petit-grand*, c'est-à-dire tout enfant compris entre l'ainé et le benjamin) et **kode** (*benjamin*, c'est-à-dire le dernier né). Ces cas impliquent des propriétés au sémantisme intrinsèquement scalaire non graduable et indiquent des positionnements sur une échelle de degré (Fuchs 2014 : 54) c'est-à-dire, dans ce cas précis, par rapport au rang de naissance. En cela, ils constituent un type de comparaison particulier. **Garandi** implique le degré le plus élevé (*cf.* exemple 35), **garandiñu**, le degré intermédiaire (*cf.* exemple 36) et **kode**, le degré le moins élevé (*cf.* exemple 37) (*cf.* aussi Cuzzolin & Lehmann (2004, 1212)). De ces trois formes, **garandi** est le superlatif de supériorité relatif à cet ensemble alors que **kode** est le superlatif d'infériorité. Quant à **garandiñu**, outre qu'il désigne un statut intermédiaire, on peut dire que, comparé uniquement à **kodé**, c'est un comparatif de supériorité. Néanmoins, étant donné qu'il est traité ici avec les autres termes dans leur globalité, c'est-à-dire dans l'ensemble clos dont ils font partie, je le laisserai à son stade intermédiaire et ne le traiterai pas comme un comparatif. Sur le plan morphologique, il s'agit d'un diminutif de **garandi** à valeur sémantique comparative (*cf.* aussi Biagui 2018 : 236-237). En effet, il est composé de l'adjectif **garandi** et du suffixe diminutif **-iñu** qui vient du portugais ancien **-inho**. Tous ces termes ont une valeur comparative sur le plan sémantique.

35. *ña fiju garandi bonitu*
 1SG.POSS enfant grand PRF.ê.beau
 'Mon aîné est beau.' (lit. Mon fils grand est beau.)

36. *ña* *fiju* *garand-iñu* *bonitu*
 1SG.POSS enfant grand-DIM PRF.ê.beau
 ‘Mon fils cadet est beau.’ (lit. Mon fils petit-grand est beau.)
37. *ña* *kode* *bonitu*
 1SG.POSS enfant.dernier.né PRF.ê.beau
 ‘Mon benjamin est beau.’

De même, des expressions comme **mbruta di** (*très gros, très grand*) encodent également une valeur comparative intrinsèque. Sur le plan morphologique, il est composé de **mbruta** et de la préposition **di**, servant à faire des constructions génitinales (*cf.* Nunez (2015 : 180-181) à ce sujet). Du point de vue sémantique, **mbruta di** encode un degré de graduation très élevé sur une échelle graduée (*cf.* exemple 38).

38. *N* *wojá* *mbuta* *di* *womi*
 1SG.SBJ PRF.voir grand.très de.PREP homme
 ‘J’ai vu un homme très gros.’

Conclusion

En typologie, les langues créoles sont en général peu prises en compte dans les modèles proposés. Les structures comparatives demeurent méconnues en créole de Casamance, langue qui n'est plus en contact avec le portugais, sa langue lexicatrice, depuis 1886.

En créole de Casamance, le marqueur de degré **má/mas** servant à exprimer la comparaison de supériorité est multifonctionnel dans le sens où il peut avoir des emplois verbal et adverbial. C'est également le cas du marqueur du standard **di ki** qui peut fonctionner comme une locution conjonctive ou comme une locution adverbiale. La multifonctionnalité de certains éléments constitutifs de la comparaison (par exemple le marqueur de degré ou encore le marqueur du standard) est courante dans beaucoup de langues (*cf.* Chamoreau (2017) spécifiquement pour le pesh, parlé au Honduras, et König (2017) pour des cas généraux). Il n'y a pas de distinction de formes spécifiques pour comparer des réalités d'une part animées et d'autre part inanimées. Les mêmes formes peuvent être utilisées pour comparer aussi bien des éléments renvoyant à des réalités animées qu'inanimées.

Le créole de Casamance utilise différents procédés pour exprimer la comparaison de supériorité. Parmi ces stratégies, de façon générale, beaucoup ont été bien documentées dans les modèles typologiques proposés dans la littérature consacrée à la comparaison (par exemple les *Exceed Comparative* de Stassen (1985 et 2013), ou *type B* de Dixon (2008)). En revanche, d'autres sont moins documentées voire pas du tout. Il en est ainsi du cas où le marqueur de degré est exprimé sans le marqueur du standard dans des constructions comparatives faites avec un adjectif et non pas un verbe pouvant avoir le sens de « passer », « dépasser », « surpasser ». Dans ce type de construction, en créole de Casamance, le paramètre peut être antéposé ou postposé au standard de la comparaison qui est dans la même proposition que le comparé.

Dans le cas des comparaisons supplétives, alors que les adjectifs **boŋ** (*bon*) et **maw** (*méchant*) sont utilisés pour former respectivement les comparatifs en **má(s) miñjor** (*meilleur*) et en **má(s) piyor** (*pire*), avec les mêmes propriétés syntaxiques que les cas de comparaisons régulières, **boŋ** et **maw** peuvent également être utilisés comme comparatifs en concurrence aux formes **miñjor** et **piyor**. Ces deux emplois font que le degré est doublement marqué (notamment dans le cas de **má(s) miñjor** et de **má(s) piyor**). Le créole de Casamance renforce l'adjectif comparatif supplétif avec un marqueur de degré.

Sigles et abréviations

1 = première personne

2 = deuxième personne

3 = troisième personne

ADJ = adjectif

ADP = adposition

CO = coordination

COP = copule

D1 = proximal

DEM = démonstratif

DIM = diminutif

ê. = être

GEN = génitif

HAB = habituel

LOC = locution

N = nom

NPRF = non perfectif

OBJ = objet

PL = pluriel

POSS = possessif

PREP = préposition

PRF = perfectif

PRN = pronom

PROPR = propre

PRT = particule

REL = relateur

SBJ = sujet

SG = singulier

STD.M = marque du standard

TON = tonique

V = verbe

Références

- Alkmin, T.-M. (1983) *Les « Portugais » de Ziguinchor (Sénégal) : approche sociolinguistique d'une communauté créolophone*, Thèse pour le Doctorat de troisième cycle, Paris : Université René Descartes.
- Bertrand-Bocandé, E (1849) « Note sur la Guinée portugaise ou la Sénégambie méridionale », *Bulletin de la société de géographie de Paris*, 1ère section, N°67-72, 3ème série, vol. XII. Paris : Librairie de la société de géographie chez Arthus-Bertrand, p. 57-69.
- Biagui, Noël Bernard (2018) *Description générale du créole afro-portugais de Ziguinchor (Sénégal)*, Paris : Karthala.
- Biagui, Noël Bernard & Quint, Nicolas (2013) « Casamancese Creole », In Michaelis, Susanne Maria & Maurer, Philippe & Haspelmath, Martin & Huber, Magnus (éds) *The Survey of Pidgin and Creole Languages. Atlas of Pidgin and Creole Languages Structures (APICS) 2*, Oxford : Oxford University Press, p. 40-49.
- Biagui, Noël Bernard Nunez, Joseph Jean François & Quint, Nicolas (Sous presse) « Casamance Creole », In Lüpke, Friederik *The Oxford Guide to the Atlantic languages of West Africa*, Oxford : Oxford University Press.
- Chamoreau, Claudine (2012) « The geographical distribution of typologically diverse comparative constructions of superiority in Purepecha », *DiG* 20, p. 37-62.
- Chamoreau, Claudine (2017) « Multifunctionality and polysemy of the similative marker =kan in Pesh », In Treis, Yvonne et Vanhove, Martine (eds) *Similitative and Equative Constructions. A cross-linguistic perspective*, Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins Publishing Company, p. 321-337.
- Chataigner, A. (1963) « Le créole portugais du Sénégal : Observations et textes », *Journal of African languages*, 2(1), p.44-71.
- Cuzzolin, Pierluigi & Christian Lehmann (2004) « Comparison and gradation », In, Geert, Booij, Lehmann, Christian, Mugdan, Joachim & Skopeteas, Stavros (eds) *Morphologie. Ein internationales Handbuch zur Flexion und Wortbildung*, [Handbücher zur Sprach- und Kommunikationswissenschaft 17.2], Berlin, New York : W. de Gruyter, p. 1212-1220
- Dalphinis, M. (1981) *African language influences in creoles lexically based on Portuguese, English and French, with special reference to Casamance kriul, Gambian krio and St. Lucian patwa*, Vol. 1, PhD thesis, London : University of London.
- Dixon, R.M.W. (2008) « Comparative constructions. A cross-linguistic typology », *Studies in Language*, 32 (4), p. 787–817.
- Dixon, R.M.W. (2012) *Basic Linguistic Theory. Volume 3. Further Grammatical Topics*. Oxford : Oxford University Press.
- Doneux, J.-L. & Rougé J.-L. (1988) *En apprenant le créole à Bissau ou Ziguinchor*, Paris : L'Harmattan.
- Esvan, J.-M. (1922) *Katésismu di doutrina kristõ, (Ziguinchor) (Casamance) (Mission Catholique)*, Braga : Typographia Souza cruz.
- Esvan, J.-M. (1951) *Katéchisme di doktrina kriston, (Mission Catholique Ziguinchor (Sénégal))*, Paris : Les presses missionnaires.
- Fuchs Catherine (2014) *La comparaison et son expression en français*, Paris : Editions Ophrys.

- Greenberg, Joseph. H. (1966) « Some universals of grammar with particular reference to the order of meaningful elements ». In Greenberg, Joseph H.(ed.) *Universals of Language*, Cambridge, Mass. : M.I.T. Press. 2e édition, p. 73-113.
- Heine, Bernd (1997) *Cognitive Foundations of Grammar*, Oxford University Press.
- Jacobs, Bart (2012) *Origins of a Creole. The History of Papiamentu and Its African Ties*, New York : Walter de Gruyter Inc.
- König Ekkehard (2017) « The deictic identification of similarity », In Treis, Yvonne et Vanhove, Martine (eds) *Similative and Equative Constructions. A cross-linguistic perspective*, Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins Publishing Company, p. 143-164
- Nunez, Joseph Jean François (2015) *L'alternance entre créole afro-portugais de Casamance, français et wolof au Sénégal. Une contribution trilingue à l'étude du contact de langue*, Thèse de doctorat, Paris/Dakar : INALCO/UCAD.
- Nunez, Joseph Jean François (En préparation) « Comparaison équative et comparaison d'infériorité en créole de Casamance ».
- Quint, Nicolas (1999) *Dictionnaire cap-verdien - français. Créoles de Santiago et Maio*, Paris : L'Harmattan.
- Quint, Nicolas (2000b) *Le cap-verdien: origines et devenir d'une langue métisse : comparaison de la langue cap-verdienne avec les langues africaines, les autres créoles à base hispanique et situation sociolinguistique*, Paris : L'Harmattan.
- Rougé, J.-L. (1985) « Formation et évolution du lexique du créole portugais de Guinée Bissao et de Casamance », thèse de Doctorat, Lyon : Université Lumière-Lyon 2.
- Rougé, J.-L. (1988) *Petit dictionnaire étymologique du kriol de Guinée Bissao et de Casamance*, Bissau : Instituto Nacional de Estudos e Pesquisa (INEP).
- Rougé, J.-L. (2010) « Parler Créole à Ziguinchor au XXIème siècle », *Sciences & Techniques du Langage – CLAD*, 7, p. 75-87.
- Sassen, L. (1985) *Comparison and Universal Grammar*, Oxford : Blackwell.
- Sassen, L. (2013) « Comparative Constructions », In Dryer, Matthew S. & Martin Haspelmath (eds) *The World Atlas of Language Structures Online*, Leipzig : Max Planck Institute for Evolutionary Anthropology.
- Schuchardt, H. (1888) « Beiträge zur Kenntnis des kreolischen Romanisch II », *Zum Neger portugiesischen senegambiens. Zeitschrift für romanische Philologie*, 12, p. 301-22.
- Stolz, Thomas (2013) *Competing Comparative Constructions in Europe*, Berlin : Akademie-Verlag.
- Treis, Yvonne (2018) « Comparative Constructions: An Introduction », in Treis, Yvonne & Wojtylak, Kararzyna I. (éds) *On the expression of comparison: Contributions to the typology of comparative constructions from lesser-known languages*, *Linguistic Discovery*, 16 (1), p. i-xxvi.